

Clayeux

S.A. au capital de 910 235 euros

SIEGE SOCIAL : Avenue Maréchal Leclerc

71 300 Montceau-les-Mines

R.C.S. : 725 721 591

Rapport financier semestriel Semestre clos le 30 septembre 2009

(L 451-1-2 III du Code monétaire et financier

Article 222-4 et suivants du RG de l'AMF)

Nous vous présentons le rapport financier semestriel portant sur le semestre clos le 30 septembre 2009 établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Le présent rapport a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.clayeux.com.

Sommaire :

- I. Attestation du responsable
- II. Rapport semestriel d'activité
- III. Comptes du semestre écoulé présenté sous forme consolidée
- IV. Rapport des commissaires aux comptes

I. Attestation du responsable

« J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre parties liées. »

Le 28 novembre 2009

M. Gilles Clayeux

Président du Directoire

II. Rapport semestriel d'activité

1. Les chiffres clés du semestre

	30/9/2008 (6 mois)	30/9/2009 (6 mois)
Chiffre d'affaires	2.752	3.973
Résultat opérationnel courant	(4.321)	(1.714)
Résultat part du groupe	(4.541)	(1.460)

2. Description générale de la situation financière et des résultats de l'émetteur et de ses filiales pendant le semestre

Dans le semestre écoulé, le plan de restructuration visant un retour rapide à la rentabilité a été mis en œuvre.

Il s'articule autour de 3 axes :

- redimensionnement du groupe rendu indispensable par la baisse du chiffre d'affaires et qui s'est concrétisé par un plan social qui a entraîné 61 licenciements.
- La réorganisation des ses circuits de distribution avec la mise en place d'une politique d'affiliation sur les marchés européen et le lancement d'un site de ventes sur Internet.
- L'amélioration du taux de marge par :
 - o une optimisation du sourcing
 - o une amélioration de la logistique et des livraisons.

L'ensemble de ces mesures devrait donner ses premiers résultats lors du 2^{ème} semestre de l'exercice.

3. Explication des opérations et événements importants du semestre et de leur incidence sur la situation de l'émetteur et de ses filiales

Lors de l'audience du 25 juin 2009, il a été sollicité la prolongation de la période d'observation au-delà de la date anniversaire. Le Tribunal de Commerce a marqué son accord et fixé la fin de cette période au 08 janvier 2010.

4. Description des principaux risques

4-1 Risques opérationnels

Le groupe évolue sur un marché de grande consommation et est donc soumis aux évolutions du pouvoir d'achat et de la consommation générale. Le groupe est également sensible aux aléas climatiques et aux effets de la mode. Pour y faire face, le groupe s'adapte en permanence à son environnement.

4-2 Risques liés aux clients

La diversification des canaux de distribution conduit le groupe à travailler avec plus de 250 affiliés en France et à l'International. L'Italie reste toutefois un marché très important du groupe. Pour limiter les risques d'impayés, des assurances sont souscrites auprès de la SFAC.

5. Principales transactions entre parties liées

La note 4.2 de l'annexe détaille la nature des transactions entre parties liées.

6. Evènements significatifs intervenus depuis le 30 septembre 2009 :

La volonté du groupe et de ses dirigeants est de présenter un plan de continuation qui serait en mesure de répondre aux préoccupations des salariés, des créanciers et des actionnaires actuels.

Cette solution a d'ores et déjà été présentée au Tribunal de Commerce qui se prononcera définitivement lors de l'audience de janvier 2010



**KPMG Entreprises
Bourgogne Sud**

3 avenue de Chalon 71380 Saint-Marcel
Adresse postale :
B.P. 90051 - 71103 Chalon-sur-Saône Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 85 42 80 80
Télécopie : +33 (0)3 85 42 80 60
Site internet : www.kpmg.fr

Groupe Clayeux

**Comptes consolidés
semestriels
Au 30 septembre 2009**

Novembre 2009
Groupe Clayeux

Ce rapport contient 46 pages

Table des matières

Etat du résultat global de la période	4
Etat de la situation financière à la fin de la période	5
Variation des capitaux propres - part du groupe et intérêts minoritaires	6
Tableau de flux de trésorerie	7
0 Notes annexes aux comptes consolidés	8
0.1 Evénements significatifs de l'exercice et événements postérieurs à la clôture	8
0.1.1 Redressement judiciaire et continuité d'exploitation	8
0.1.2 Dettes RJ	9
1 Règles et méthodes comptables	10
1.1 Principes de consolidation (IAS 27, 28 et 31)	11
1.1.1 Méthode de consolidation	11
1.1.2 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés	12
1.1.3 Conversion des éléments en devises	12
1.2 Méthodes d'évaluation et de présentation	13
1.2.1 Actifs immobilisés	13
1.2.2 Contrats de location financement et locations simples (IAS 17)	19
1.2.3 Stocks (IAS 2)	19
1.2.4 Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement (IAS 7 et 39)	20
1.2.5 Actifs destinés à être cédés (IFRS 5)	20
1.2.6 Avantages au personnel (IAS 19)	21
1.2.7 Provisions (IAS 37)	21
1.2.8 Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)	22
1.2.9 Résultat opérationnel	22
1.2.10 Résultat financier (IAS 16 et 23)	23
1.2.11 Impôts sur les résultats (IAS 12)	23
1.2.12 Résultat par action (IAS 33)	24
1.3 Informations sectorielles (IFRS 8)	24
1.4 Tableau de flux de trésorerie	24
1.5 Comparabilité des comptes	24
1.5.1 Dates de clôture	24
1.5.2 Variation de périmètre	24
1.5.3 Changement de méthode	25
1.5.4 Correction d'erreur	25

2	Périmètre de consolidation	26
2.1	Périmètre de consolidation et organigramme au 30 septembre 2009	26
2.2	Variations de périmètre	26
2.3	Exclusions de périmètre	26
3	Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat	27
3.1	Immobilisations incorporelles	27
3.2	Immobilisations corporelles	29
3.3	Actifs financiers non courants	30
3.4	Autres actifs non courants	30
3.5	Stock et en-cours	31
3.6	Ventilation des créances clients par échéance	32
3.7	Autres actifs courants	32
3.8	Variation des provisions	33
3.9	Composition du capital social	33
3.10	Avantages au personnel	33
3.11	Instruments financiers	34
3.12	Provisions pour risques et charges	34
3.13	Impôts différés	35
3.14	Emprunts et dettes financières à long terme	35
3.15	Emprunts à court terme	35
3.15.1	Trésorerie et équivalents de trésorerie	36
3.16	Autres passifs	36
3.17	Engagements hors bilan	37
3.18	Passif lié au redressement judiciaire	37
3.19	Charges externes	38
3.20	Charges de personnel	38
3.21	Autres produits et charges	39
3.21.1	Autres produits et charges d'exploitation	39
3.21.2	Autres produits et charges opérationnels	40
3.22	Résultat financier	40
3.23	Impôts sur les bénéfices	41
3.23.1	Décomposition de la charge d'impôt	41
3.23.2	Preuve d'impôt	42
3.24	Résultat des activités cédées ou en cours de cession	42
4	Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat	43
4.1	Relations avec les parties liées	43
4.2	Informations sectorielles	44
4.3	Rémunération des dirigeants	44
4.4	Distributions de dividendes	45
4.5	Honoraires commissaires aux comptes	45

4.6	Minoritaires	45
-----	--------------	----

Etat du résultat global de la période

	Note n°	30/09/2009 (6 mois)	30/09/2008 (6 mois)
Chiffre d'affaires	4.2	3 973	2 752
Achats consommés		-1 948	-847
Charges de personnel	3.20	-2 105	-3 017
Charges externes	3.19	-2 360	-2 145
Impôts et taxes		-143	-287
Dotation aux amortissements		-159	-223
Dotation aux provisions	3.80	987	-216
Autres produits d'exploitation	3.21.1	197	823
Autres charges d'exploitation	3.21.1	-156	-1 161
Résultat opérationnel courant		-1 714	-4 321
Autres produits opérationnels	3.21.2	885	118
Autres charges opérationnelles	3.21.2	-522	-153
Résultat opérationnel		-1 351	-4 356
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	3.22	-10	115
Coût de l'endettement financier brut	3.22	-85	-285
Coût de l'endettement financier net		-95	-170
Autres produits et charges financiers			
Charge d'impôt	3.23	-15	-15
Quote- part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Amortissement écart d'acquisition			
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en en cours de cession		1	
Résultat net		-1 460	-4 541
Résultat net - part revenus aux minoritaires			
Résultat net - part revenus au groupe		-1 460	-4 541
Résultat par action		-2.45 €	-7.63 €
Résultat dilué par action		-2.45 €	-7.63 €
Nombre d'actions moyen composant le capital social de la société mère		594 925	594 925
Nombre d'actions diluées composant le capital social de la société mère		594 925	594 925

Etat de la situation financière à la fin de la période

Actif (en K€)	Note n°	30/09/2009	31/03/2009
Actifs non courants		4 852	5 006
Survaleurs		0	0
Immobilisations incorporelles	3.1	2 509	2 554
Immobilisations corporelles	3.2	1 887	2 007
Actifs financiers non courants	3.3	368	341
Impôts différés actifs	3.13	88	103
Autres actifs non courants	3.4	0	0
Actifs courants		14 434	14 868
Stocks et en-cours	3.5-3.8	7 840	7 404
Créances clients	3.6-3.8	4 083	4 382
Autres actifs courants	3.7	2 002	2 217
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.15.1	505	865
Actifs destinés à être cédés	1.2.5	4	
Total de l'actif		19 286	19 874

Passif (en K€)	Note n°	30/09/09	31/03/09
Capitaux propres totaux :		(13 690)	(12 231)
Capitaux propres (part du groupe)		(13 665)	(12 207)
Capital	3.9	910	910
Primes		2 858	2 858
Réserves		(15 973)	(3 081)
Résultat consolidé		(1 460)	(12 894)
Intérêts minoritaires		(25)	(24)
Passifs non courants		3 912	3 976
Emprunts à long terme - part à plus d'un an	3.14	2 304	2 308
Provisions à long terme	3.12	881	857
Autres passifs non courants	3.16	727	811
Passifs courants		29 064	28 130
Provisions à court terme	3.12	481	869
Emprunts à long terme - part à moins d'un an	3.14	1 046	1 046
Emprunts à court terme	3.15	9 606	8 908
Fournisseurs et autres créditeurs rattachés	3.16	6 136	6 311
Autres passifs courants	3.16	11 795	10 995
Actifs destinés à être cédés	1.2.5	0	0
Total du passif		19 286	19 874

Variation des capitaux propres - part du groupe et intérêts minoritaires

Montants en K€ Situation à la clôture	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
--	---------	--------	-------------------------	---------------------------	------------------------	---	--------------------------

31/03/2008	910	2 858	10 612	(13 680)	(4)	696	(25)
Affectation du résultat 2008			(13 680)	13 680			
Résultat 30/09/2008				(4 541)		(4 541)	
Ecart de conversion							
Ecart de conversion							
30/09/2008	910	2 858	(3 068)	(4 541)	(4)	(3 845)	(25)

31/03/2009	910	2 858	(3 077)	(12 894)	(4)	(12 207)	(25)
Affectation du résultat 31/03/2009			(12 894)	12 894			
Résultat 30/09/2009				(1 460)		(1 460)	
Ecart de conversion							
Divers			(2)		4	2	(1)
30/09/2009	910	2 858	(15 973)	(1 460)		(13 665)	(26)

Tableau de flux de trésorerie

Montants en K€	30/09/2009	30/09/2008
Activités opérationnelles		
Résultat net	(1 460)	(4 541)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements	139	223
- Provisions	(433)	185
- Variation des impôts différés		
- Résultats de cession	15	(404)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(1 739)	(4 537)
Variation du besoin en fonds de roulement sur société déconsolidée		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	635	7 462
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	(1 104)	2 925
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(3)	(101)
Cession d'immobilisations	74	866
Variation des autres actifs financiers	(23)	(50)
Flux de trésorerie sur variation de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	48	715
Activités de financement		
Augmentations de capital en numéraire		
Variations des comptes-courants famille Clayeux		(48)
Variations des autres comptes-courants	5	(8)
Remboursements d'emprunts	(4)	(100)
Variation des écarts de change		4
Variations des financements à court terme (MCNE, EENE et affacturage)	(189)	(2 026)
Divers	1	3
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	(187)	(2 175)
Variation de trésorerie		
Variation de trésorerie	(1 243)	1 465
Trésorerie disponible à l'ouverture (note 3.15.1)	(2 826)	(2 330)
Trésorerie disponible à la clôture (note 3.15.1)	(4 069)	(865)

Nota Bene :

- La trésorerie disponible est évaluée en retenant les valeurs mobilières de placement, les disponibilités et les concours bancaires courants.
- Les mobilisations de créances et l'affacturage font partie de l'endettement récurrent. Ils sont donc exclus de la trésorerie

0 Notes annexes aux comptes consolidés

Les états financiers consolidés semestriels de Clayeux SA au 30 septembre 2009 comprennent Clayeux SA et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Le Groupe Clayeux est spécialisé dans la mode enfant (création, confection et distribution). Il est coté sur Euronext-Paris (marché Eurolist compartiment C) depuis 1985.

Les comptes consolidés du semestre établis au 30 septembre 2009 se caractérisent par un montant total de bilan de 19 286 k€ et un résultat consolidé de -1 460 k€, le résultat consolidé part du Groupe ressortant à -1 460 k€.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été arrêtés par le Président du Directoire de Clayeux SA.

0.1 Evénements significatifs de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

0.1.1 Redressement judiciaire et continuité d'exploitation

La société Clayeux Distribution a été placée en redressement judiciaire le 7 juillet 2008 par le Tribunal de Commerce du Creusot, ainsi que les autres sociétés du groupe Clayeux, à savoir Clayeux S.A., FC20 et E.J.F.

Par ailleurs, cette procédure a été étendue à Clayeux Italia (société de droit italien) par décision du Tribunal de Commerce du 2 septembre 2008.

Le groupe Clayeux est actuellement en période d'observation depuis le 7 juillet 2008. Le 25 juin 2009, le Tribunal de Commerce a prolongé la période d'observation jusqu'au 8 janvier 2010 afin de permettre au groupe d'élaborer son plan de continuation.

Suite à ce placement en Redressement Judiciaire, la Direction du groupe Clayeux a pris un certain nombre de mesures dont la mise en œuvre au cours des exercices 2008/2009 et 2009/2010 doit aboutir à des résultats bénéficiaires et à des flux de trésorerie positifs. Parmi ces mesures figurent :

- des modifications importantes de la distribution visant à alléger le Besoin en Fonds de Roulement : en effet, le groupe a mis en place des contrats de commission-affiliation pour une très grande partie de ses distributeurs afin de :
 - réduire significativement le risque d'impayé,

- mieux piloter les assortiments des boutiques concernées et développer leur chiffre d'affaires.
- un redimensionnement de l'effectif salarié : un plan de licenciement a été conduit en vue d'ajuster la structure au niveau actuel du chiffre d'affaires.
- un accroissement des taux de marge grâce à une offre plus concentrée, un système de livraison plus rapide et un sourcing à des coûts plus avantageux.

Ces mesures ne produiront tous leurs effets qu'à moyen terme. Le financement de la saison hiver a pu être réalisé grâce au déblocage d'un concours bancaire de 900 k€.

Même si dans ce contexte il existe une incertitude quant à la capacité du groupe à poursuivre son activité, le Business Plan établi post RJ prévoit des flux de trésorerie permettant de faire face au redéveloppement envisagé. Les comptes semestriels de l'exercice clos le 30 septembre 2009 ont été établis dans le respect du principe de continuité d'exploitation. Aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si le groupe n'était plus en mesure de poursuivre son activité n'a été constaté.

0.1.2 Dettes RJ

Certaines dettes RJ éteintes ont été passées en profit pour un montant net de 575 K€ (imputés en « autres produits ou charges opérationnels »).

1 Règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du groupe Clayeux ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Pour établir les comptes semestriels clos au septembre 2009, les seules règles comptables publiées au journal officiel de l'Union Européenne et applicables à la date de clôture ont été utilisées.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche. Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique.

Dans le cadre de la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, la direction est amenée à faire des estimations et des hypothèses qui affectent la pleine application des normes comptables ainsi que l'évaluation qui est faite des actifs, passifs, produits et charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience ainsi que sur un ensemble de critères jugés vraisemblables par la direction, sans nécessairement que les tiers soient en mesure d'en juger. Il est possible que les résultats effectifs soient différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont revues continuellement. Les impacts de ces révisions sont enregistrés sur la période comptable au cours de laquelle elles ont lieu ou sur les périodes comptables subséquentes le cas échéant. Lorsque ces estimations et hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe.

Les principes comptables sont appliqués par toutes les sociétés du Groupe.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire en 2009, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe :

- IAS 1 Révisée : Présentation des états financiers
- IAS 32 et IAS 1 : Instruments financiers remboursables au gré du porteur
- IAS 23 Révisée : Coûts d'emprunt
- IAS 39 / IFRIC 9 amendés : Dérivés incorporés

- IFRS 1 et IAS 27 amendés : Coût d'une participation dans une filiale, une JV ou une entreprise associée
- IFRS 2 : Conditions d'acquisition des droits et annulations
- IFRS 8 : Information sectorielle

- IFRIC 7 : Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
- IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2
- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciation

- IFRIC 11 : Actions propres et transactions intra-groupe
- IFRIC 14 : Actifs de régimes à prestations définies et obligatoires de financement minimum

Par ailleurs, les normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2008 ou postérieurement n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe :

- IFRS 1 amendée : Exemptions complémentaires pour les 1ers adoptants
- IFRS 3 Révisée et IAS 27 amendée : Regroupement d'entreprises
- IFRS 2 : Transactions intra-groupe réglées en trésorerie
- IFRS 5 et IFRS 1 amendées
- IFRS 7 : Informations à fournir sur les instruments financiers (non encore publiée par l'UE)
- IFRS 9 : Instruments financiers – Classification et évaluation

- IAS 24 Révisée : parties liées
- IAS 39 : Instruments financiers, éléments éligibles à la couverture
- IAS 32 : Classement des droits de souscription émis

- IFRIC 12 : Concessions de services
- IFRIC 13 : Programme de fidélisation clients
- IFRIC 15 : Contrats de construction immobilière
- IFRIC 16 : Couverture d'un investissement net à l'étranger
- IFRIC 17 : Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires
- IFRIC 18 : Transferts d'actifs par des clients

1.1 Principes de consolidation (IAS 27, 28 et 31)

1.1.1 Méthode de consolidation

Les entités dans lesquelles Clayeux SA exerce le contrôle directement ou indirectement sont intégrées globalement. Le contrôle existe lorsque Clayeux SA a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des entités contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Toutes les participations dans lesquelles la société Clayeux SA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

1.1.2 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

1.1.3 Conversion des éléments en devises

Comptes en devises

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie aux taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « différence de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

Transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat à la rubrique « autres produits et charges financiers ». Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise que très peu d'instruments financiers dérivés. Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation.

1.2 Méthodes d'évaluation et de présentation

1.2.1 Actifs immobilisés

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

1.2.1.1.1 Regroupement d'entreprises et goodwill (IAS 36, 38 et IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur, majoré du montant des coûts externes directement imputables à l'acquisition. L'excédent entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en goodwill. Dans le cas où la part du Groupe excède le coût d'acquisition, la différence est comptabilisée en résultat à la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an, et plus souvent en cas d'indice de perte valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est inscrite en autres charges opérationnelles.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Pour ce test, les immobilisations sont réunies en UGT et les goodwills affectés aux différentes UGT (ou groupe d'UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés. Elle est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon moyen terme, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation et de croissance à long terme, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont utilisés pour estimer la valeur d'utilité des UGT. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwills et reconnue en résultat opérationnel dans le compte « Autres charges opérationnelles ».

Une perte de valeur sur un goodwill ne peut être reprise ultérieurement.

1.2.1.1.2 Marque et fonds d'industrie (IAS 36, 38 et IFRS 3)

Les actifs apportés lors de fusions, suite à des restructurations internes sont annulés en consolidation. La marque Clayeux n'est donc pas valorisée dans le bilan consolidé du groupe.

1.2.1.1.3 Fonds commerciaux (IAS 36, 38 et IFRS 3)

Les fonds commerciaux correspondent à la définition d'un actif incorporel au sens de la norme IAS 38. Il s'agit de fonds commerciaux de boutiques nettement individualisés et parfaitement cessibles séparément.

Les fonds commerciaux des boutiques sont valorisés à leur prix d'achat augmenté des frais d'acquisition. Ils ne sont pas amortis. Les tests de dépréciation sont réalisés à chaque arrêté.

Les méthodes retenues sont les suivantes :

- méthode des comparables : transactions sur des fonds similaires dans des emplacements comparables,
- méthode des DCF : l'utilisation des DCF se fait sur un horizon moyen terme (5 – 7 ans) en retenant le coût moyen des emprunts avant impôt.

L'unité génératrice de trésorerie est le point de vente. La marge contributive est utilisée notamment dans l'appréciation de la valeur des fonds.

Après la comptabilisation initiale, les fonds commerciaux sont ainsi évalués à leur coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

1.2.1.1.4 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds de commerce	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	5 ans

1.2.1.1.5 Immobilisations corporelles (IAS 36 et 16)

- Valorisation :

Conformément à la norme IAS 16 «immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Elle est garantie par les actifs qui sont la propriété juridique du bailleur durant la durée du contrat. Les contrats sont classés comme des contrats de location financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Par ailleurs, pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'un contrat de location financement, le résultat de cession est différé et repris sur la durée du bail.

- Amortissements

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

L'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles sont conformes aux normes IAS 16 et 36.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	50 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	8 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 à 25 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans

1.2.1.1.6 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

1.2.1.1.7 Instruments financiers (IAS 32 et 39)

Les actifs et passifs financiers sont traités selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par la Commission Européenne le 19 novembre 2004 et complétée par les règlements (CE) n° 1751/2005 du 25 octobre 2005 et n° 1864/2005 du 15 novembre 2005.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

La juste valeur est définie comme le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. L'existence de cotations publiées sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers. En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation reconnues utilisant des données de marché « observables ».

Actifs Financiers

- Placements détenus jusqu'à l'échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le Groupe n'a recensé aucun placement entrant dans cette catégorie au cours des exercices clos au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2009.

- Risque de change

Le risque de change est analysé grâce au planning des achats et ventes en devises établi en début de collection. En fonction de la parité utilisée pour la détermination des prix de revient des collections, le groupe met en place des couvertures de change (achats/ventes à terme).

Pour les collections 2009 et 2010 et compte-tenu de la bonne tenue de l'euro par rapport au dollar US, le groupe n'a souscrit à aucune couverture de change au cours de ces périodes.

- Risque de crédit

Les ventes réalisées à l'export sont partiellement couvertes par une assurance crédit souscrite auprès de la Sfac. En France, le recouvrement des créances est assuré par un service propre à l'entreprise (traitement des opérations de relance et de recouvrement). Les créances françaises sont également couvertes partiellement par une assurance souscrite auprès de la SFAC.

- Mobilisation de créances nées sur l'étranger, effets escomptés non échus et affacturage

Les mobilisations de créances nées sur l'étranger (MCNE) et les opérations d'escompte trouvent leur contrepartie en dettes financières à court terme.

Il en est de même pour les financements obtenus du factor dans la mesure où le risque d'irrécouvrabilité reste sur le groupe in fine.

- Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Ils incluent les autres prêts et créances. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Concernant les créances client, une dépréciation est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette dépréciation, déterminée cas par cas est égale à la différence entre la valeur initiale hors taxe de la créance et la valeur de recouvrement estimée.

Passifs Financiers

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires et d'instruments de dette. Les emprunts bancaires et les instruments de dette sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.2.1.1.8 Actifs non courants (IAS 18)

Ce poste comprend les créances résultant d'opérations à l'export dont l'apurement est supérieur à 12 mois.

Pour la détermination et la valorisation de ces actifs, le Groupe a appliqué la norme IAS 18. Le taux d'actualisation des créances à long terme retenu est celui des OAT. Toutefois, la créance étant entièrement dépréciée, aucune actualisation n'a été opérée au 30/09/2009.

1.2.2 Contrats de location financement et locations simples (IAS 17)

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

En l'occurrence, les principaux contrats de locations concernent du matériel de production ainsi que du matériel informatique.

1.2.3 Stocks (IAS 2)

- Stocks de matière et fournitures

Ils sont évalués suivant la méthode du prix de revient sur la saison qui comprend le prix d'achat majoré des frais de douanes et de transport.

Une dépréciation de 90% est constatée pour les matières et fournitures relatives aux collections antérieures à celle encours.

- Stocks de marchandises

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », ils sont valorisés au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le prix de revient final intègre le coût de production ou le prix d'achat (en cas de co-traitance) ainsi qu'une quote-part de frais de collection (coûts indirects).

Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés (estimés à un taux de 20%).

Les stocks de marchandises sont dépréciés progressivement, en fonction de l'écoulement possible et de leur valeur probable de réalisation :

- 70% pour S-3 et S-4
- 95% pour S-5 et avant

Avec S = collection en cours

Les stocks de produits finis sont également dépréciés progressivement de la manière suivante :

- 35% pour S-1 et S-2
- 70% pour S-3 à S-6
- 95% antérieurement.

1.2.4 Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement (IAS 7 et 39)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et des titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme à l'exception de SICAV qui sont données en garanties pour 30 k€.

Les placements ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Tous leurs composants sont évalués à leur juste valeur par le compte de résultat.

1.2.5 Actifs destinés à être cédés (IFRS 5)

Le groupe Clayeux a mis en vente un immeuble d'habitation.

La vente étant hautement probable, cet immeuble a été reclassé en « actifs destinés à être vendus ». Il ne dispose d'aucune dette.

Les opérations du résultat (loyers perçus) sont isolés dans une ligne distincte « résultat sur activité destinés à être cédée ».

L'immeuble est valorisé pour le plus faible des 2 montants : « coût historique » ou « juste valeur ». Au cas particulier, il s'agit du coût historique (4 k€).

En terme de comparabilité des comptes, son influence est mineure et est estimée comme suit :

- Chiffre d'affaires : 1 k€ l'année précédente (présenté cette année en « résultat sur activité destinée à être cédée »)
- Bilan passif : néant
- Bilan actif : 4 k€ de valeur comptable nette au 31/3/09 (idem au 30/9/09).

1.2.6 Avantages au personnel (IAS 19)

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés, conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 « Avantages du personnel-écarts actuariels », entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006, le Groupe a opté pour la reconnaissance en résultat de l'intégralité des gains et pertes actuariels déterminés dans le cadre de l'évaluation des régimes de retraites.

Hypothèses actuarielles France	30/09/2009	31/03/2009
Taux d'actualisation	5.5	5.5
Revalorisation annuelle des salaires	1,5 %	1,5 %
Turnover groupe :		
- de 20 à 35 ans	3,2 % à 7,4 %	
- de 36 à 45 ans	1,8 % à 3,2 %	
- de 46 à 55 ans	0,3 % à 1,8 %	
- plus de 56 ans	0,1 % à 0,3 %	
Table de mortalité INSEE TD 99/2001		
Age départ retraite	65	65
Taux de charges sociales et fiscales	40%	40%

1.2.7 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le groupe comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou

implicites, résultant d'évènements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Dans le cadre de sa politique commerciale, le groupe est amené à reprendre des articles invendus en fin de saison. La marge nette sur les retours attendus à la date de clôture fait l'objet d'une provision pour retours, évaluée en fonction des statistiques disponibles lors de l'arrêté des comptes.

1.2.8 Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits.

Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise
- leur montant peut être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable.

1.2.9 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant provient des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires, ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les autres produits et charges opérationnels proviennent d'évènements ou d'opérations inhabituels distincts de l'activité, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

1.2.10 Résultat financier (IAS 16 et 23)

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, les autres charges et produits financiers et les variations de juste valeur comptabilisées sur les instruments de dettes.

Toutes les charges d'intérêt sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

1.2.11 Impôts sur les résultats (IAS 12)

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- le goodwill non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable
- les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Les créances d'impôts différés reconnues par le groupe correspondent à l'impôt payé d'avance lors du lease-back immobilier (étalé sur la durée du contrat de location).

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur entre Clayeux SA et Clayeux Distribution.

EJF et FC20 font partie du même groupe d'intégration fiscale.

Au 30/09/2009, dans le respect du principe de prudence, l'impôt différé actif résultant de l'activation des déficits reportables n'a pas été constaté.

1.2.12 Résultat par action (IAS 33)

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe. Le résultat dilué par action est le même car il n'existe pas d'instruments dilutifs.

1.3 Informations sectorielles (IFRS 8)

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle est fournie en retenant comme secteur opérationnel la notion de découpage par zone géographique. En effet, le reporting interne utilisé par la direction repose sur cette ventilation. Les secteurs opérationnels définis sont la France, l'Italie et les Autres Exports.

A titre complémentaire et facultatif, le groupe apporte une seconde ventilation par réseau de distribution (Boutiques Clayeux et Affiliés, Multimarques et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours).

1.4 Tableau de flux de trésorerie

La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations d'exploitation à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fond de roulement, des variations d'impôt courant et des flux de provision pour autres passifs.

1.5 Comparabilité des comptes

1.5.1 Dates de clôture

Concernant l'état de résultat global de la période, les comptes semestriels sont arrêtés au 30/09/2009 et comprennent 6 mois tout comme la période précédente.

1.5.2 Variation de périmètre

- Entrée : Néant.
- Sortie :
 - La Sté Clayeux Suisse a été déconsolidée au 31/03/2009. Elle n'a plus d'activité depuis fin été 2008. Elle a été liquidé le 08/04/2009. Elle ne contribuait pas au résultat de l'exercice précédent.
- Variation % d'intérêt :
 - Néant.

1.5.3 Changement de méthode

Néant.

1.5.4 Correction d'erreur

- Néant.

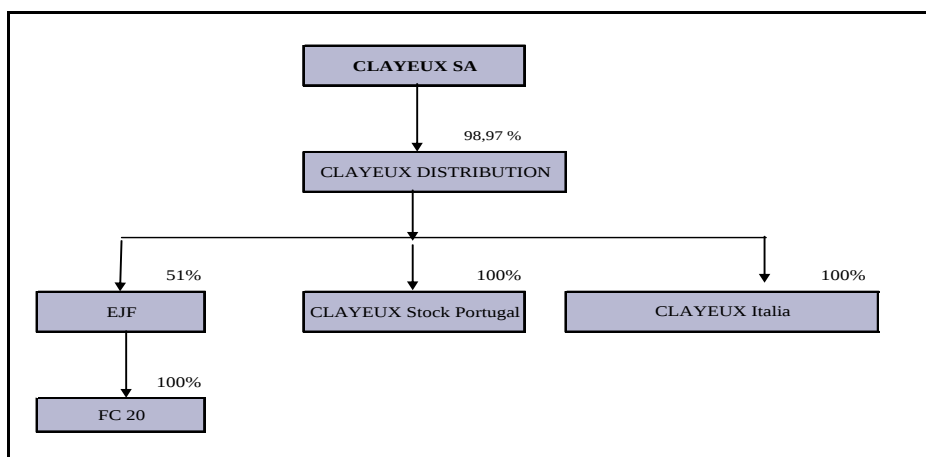
2 Périmètre de consolidation

2.1 Périmètre de consolidation et organigramme au 30 septembre 2009

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Activité	Société	Siège social	Méthode de consolidation 9/2009	Méthode de consolidation 3/2009	% contrôle sept-09	% contrôle mars-09	% intérêt sept-09	% intérêt mars-09
Holding	Clayeux SA	Montceau les Mines - France	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100%	100%
Production et vente	Clayeux Distribution	Montceau les Mines - France	Intégration globale	Intégration globale	98.97%	98.97%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Italia	Italie	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Stock Portugal	Portugal	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Holding	EJF	France	Intégration globale	Intégration globale	51.00%	51.00%	50.47%	50.47%
Distribution	FC 20	France	Intégration globale	Intégration globale	51.00%	51.00%	50.47%	50.47%

Organigramme



2.2 Variations de périmètre

Cf § 1.5.2.

2.3 Exclusions de périmètre

Les titres non consolidés concernent la société Emile & Julien : 912 k€ (entièrement dépréciés).

Cette société n'est pas consolidée car le groupe n'en dispose plus le contrôle (en liquidation judiciaire). Le % d'intérêt du groupe est de 50.47%.

3 Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

3.1 Immobilisations incorporelles

Montants en K€	31/03/2009	Augment.	Diminut.	30/09/2009
Valeurs brutes				
Survaleurs	31		(14)	17
Concessions, brevets, licences	285	5	(4)	286
Droit au bail (1)	130			130
Fonds de commerce (1)	3 021		(27)	2 994
Autres immobilisations incorporelles	21			21
Total	3 488	5	(45)	3 448
Amortissements et provisions				
Survaleurs	(31)		14	(17)
Concessions, brevets, licences	(282)		12	(270)
Droit au bail (1)	(67)			(67)
Fonds de commerce (1)	(541)	(52)	21	(572)
Autres immobilisations incorporelles	(13)			(13)
Total	(934)	(52)	47	(939)
Valeurs nettes				
Survaleurs				
Concessions, brevets, licences	3	5	8	16
Droit au bail (1)	63			63
Fonds de commerce (1)	2 480	(52)	(6)	2 422
Autres immobilisations incorporelles	8			8
Total	2 554	(47)	2	2 509

(1) Le solde du compte « fonds de commerce » et « droits au bail » se décompose principalement comme suit :

Montants en K€	31/03/2009	Augment.	Diminut.	30/09/2009
Valeurs brutes				
Clayeux Distribution	2 486			2 486
Clayeux Italia	230		(10)	220
FC20	435		(17)	418
Total	3 151		(27)	3 124
Provisions				
Clayeux Distribution	(317)			(317)
Clayeux Italia	(171)	(36)	21	(186)
FC20	(120)	(15)		(135)
Total	(608)	(51)	21	(638)
Valeurs nettes				
Clayeux Distribution	2 169			2 169
Clayeux Italia	59	(36)	11	34
FC20	315	(15)	(17)	283
Total	2 543	(51)	(6)	2 486

3.2 Immobilisations corporelles

Montants en K€	31/03/2009	Augment.	Diminut.	Autres variations	Variation périmètre	30/09/2009
Valeurs brutes						
Terrains en crédit-bail	310					310
Constructions	1 202		(1 039)			163
Constructions en crédit bail	1 517					1 517
Installations techniques, mat. & out.	1 000		(28)			972
Installations techniques en crédit bail	61					61
Autres immobilisations corporelles	2 014	8	(253)			1 769
Autres immobilisations corp. en crédit bail	101					101
Avances et acomptes	11	(11)				
Total	6 216	(3)	(1 320)			4 893
Amortissements et provisions						
Terrains						
Constructions	(1 189)	(1)	1 039			(151)
Constructions en crédit bail	(556)	(20)				(576)
Installations techniques, mat. & out.	(766)	(31)	24			(773)
Installations techniques en crédit bail	(45)	(1)				(46)
Autres immobilisations corporelles	(1 568)	(54)	250			(1 372)
Autres immobilisations corp. en crédit bail	(85)	(3)				(88)
Total	(4 209)	(110)	1 313			(3 006)
Valeurs nettes						
Terrains	310					310
Constructions	13	(1)				12
Constructions en crédit bail	961	(20)				941
Installations techniques, mat. & out.	234	(31)	(4)			199
Installations techniques en crédit bail	16	(1)				15
Autres immobilisations corporelles	446	(46)	(3)			397
Autres immobilisations corp. en crédit bail	16	(3)				13
Avances et acomptes	11	(11)				
Total	2 007	(113)	(7)			1 887

3.3 Actifs financiers non courants

Montants en K€	31/03/2009	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	30/09/2009
Valeurs brutes					
Titres de participations	976		(64)		912
Autres immobilisations financières	374	30	(7)		397
Total	1 350	30	(71)		1 309
Provisions pour dépréciation					
Titres de participations	(976)		64		(912)
Autres immobilisations financières	(33)		4		(29)
Total	(1 009)		68		(941)
Valeurs nettes					
Titres de participations					
Autres immobilisations financières	341	30	(3)		368
Total	341	30	(3)		368

Le poste « titres de participations » concerne la société Emile & Julien pour 912 k€ (cf § 2.3).

Les autres immobilisations financières concernent principalement des dépôts de garantie et les titres de la société Métalliance détenue à 0.75% (pour 73 k€).

3.4 Autres actifs non courants

Néant

3.5 Stock et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en K€	31/03/2009	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	30/09/2009
Valeurs brutes					
Matières premières	1 267		(176)		1 091
En-cours	937		(302)		635
Produits intermédiaires et finis	23		(23)		
Marchandises	11 538	554			12 092
Total	13 766	554	(501)		13 819
Provisions pour dépréciation					
Matières premières	(710)	(7)			(717)
En-cours					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	(5 652)		391		(5 261)
Total	(6 362)	(7)	391		(5 978)
Valeurs nettes					
Matières premières	557		(176)		381
En-cours	937		(302)		635
Produits intermédiaires et finis	23		(23)		
Marchandises	5 886	547	391		6 824
Total	7 404	547	(110)		7 841

Les stocks de marchandises sont répartis sur les points de vente (boutiques, magasin d'usine et boutiques affiliées) mais sont également localisés sur le site de Montceau.

Nota Bene : les modalités de dépréciation des stocks de marchandises ont été revues l'exercice passé. En effet, la mauvaise tenue du marché italien a conduit à un niveau de retour des marchandises très élevé. L'évaluation de la capacité d'écoulement des stocks résiduels oblige à accélérer la dépréciation de ces stocks. Les marchandises sont désormais dépréciées à compter de la 2^{ème} année comme indiqué dans la note 1.2.3.

3.6 Ventilation des créances clients par échéance

Les créances clients se décomposent de la manière suivante :

	31/03/2009	30/09/2009	< 1 an	> 1 an
Créances clients ordinaires	8 239	8 062	3 650	4 412
Créances financées par MCNE	3 938	3 794	346	3 448
Créances financées par affacturage	722	666	0	666
Créances brutes	12 899	12 522	3 996	8 526
- dépréciation	(8 517)	(8 438)	0	(8 438)
Créances nettes de dépréciation	4 382	4 084	3 996	88

Dépréciation de l'actif circulant :

Montants en K€	31/03/2009	Dotations	Reprises	30/09/2009
Clients et comptes rattachés	8 517	598	(677)	8 438
Stocks	6 362	1 089	(1 473)	5 978
Total	14 879	1 687	(2 150)	14 416

3.7 Autres actifs courants

	31/03/2009	30/09/2009	< 1 an	> 1 an
Créances sociales	5	5	5	
Créances fiscales	957	869	869	
Débiteurs divers	871	681	681	
Charges constatées d'avance	384	447	447	
Total	2 217	2 002	2 002	0

3.8 Variation des provisions

Montants en K€	30/09/2009	30/09/2008
Reprises sur provisions sur stocks	1 473	935
Reprises sur provisions sur autres actifs circulants	677	911
Reprises sur provisions pour risques et charges	864	708
Reprises provisions sur immobilisations financières	69	
Dotations sur provisions sur fonds de commerce	0	
Dotations sur provisions sur immobilisations corp.	0	
Dotations sur provisions sur stocks	(1 089)	(1 735)
Dotations sur provisions sur autres actifs circulants	(598)	(399)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(500)	(868)
Autres	(3)	
Variation des provisions	893	(448)

* : concerne principalement la variation de provision pour retours (cf § 3.12.).

3.9 Composition du capital social

- Aucun mouvement de capital n'est intervenu du 01/04/2009 au 30/09/2009. Le capital social de la société est désormais constitué de 594 925 actions d'une valeur nominale de 1,53 € chacune, soit 910 K€.
- Il n'existe pas de bons de souscription d'actions en circulation et la société n'a pas mis en place de plan de souscription d'actions pour les salariés. Le groupe ne détient pas d'actions propres.

3.10 Avantages au personnel

A l'exception des indemnités de fin de carrière décrites ci-après, le personnel ne bénéficie pas de couverture ou d'avantage à prestation définie.

Les provisions (voir note 1.2.6) pour pensions et retraites ont été calculées selon la méthode actuarielle (le taux d'actualisation utilisé est de 5.5 %). Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements sont basées sur la mortalité, la rotation du personnel et l'augmentation des salaires et un taux de charges sociales de 40 %.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en intégralité sur le résultat de l'exercice.

3.11 Instruments financiers

Créances clients

Les créances clients sont des créances à moins d'un an à l'exception des créances douteuses (voir note 3.6.).

Emprunts à long terme et à court terme

Voir note 3.14.

Instruments dérivés

Néant.

3.12 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions à long terme :

Montants en K€	31/03/2009	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres variations	30/09/2009
Provisions pour indemnités de départ à la retraite (1) Pénalités de retard	558 299	23				581 299
Total	857	23				880

Provisions à court terme :

Montants en K€	31/03/2009	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres variations	30/09/2009
Provisions pour retours (2) Provisions pour autres risques Provisions pour perte de change	865 4	476	(864)			477 4
Total	869	476	(864)			481

- (1) Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont détaillées dans la note 1.2.6.
Ces engagements sont provisionnés mais ne feront l'objet d'aucune externalisation, ni placement.
- (2) Confer note 1.2.7 relative à l'évaluation de la provision pour reprise des articles invendus.
Les reprises de provisions ont été utilisées dans la période.

3.13 Impôts différés

La prise en compte, au 30 septembre 2009, d'une imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Montants en K€	30/09/2009	31/03/2009	Variation
Impôts différés actif	88	103	(15)
Impôts différés passif			
Impact sur le résultat consolidé			

Les impôts différés actifs concernent l'impôt payé d'avance sur la plus-value de lease-back réalisée en 2002 et étalée sur 10 ans.

3.14 Emprunts et dettes financières à long terme

Montants en K€	31/03/2009	30/09/2009	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 393	1 390	833	557
Emprunts issus de location-financement	773	768	213	555
Comptes courants d'associés familiaux	1 161	1 161		1 161
Comptes courants autres associés	27	31		31
Total emprunts et dettes financières	3 354	3 350	1 046	2 304

Le groupe a retenu la valeur comptable comme juste valeur des emprunts et dettes financières. L'actualisation de ces dettes serait sans impact significatif.

3.15 Emprunts à court terme

Montants en K€	31/03/2009	30/09/2009	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Financements liés à l'affacturage	1 279	1 238	1 238		
Concours bancaires courants	3 691	4 574	4 574		
Effets escomptés non échus					
Mobilisation de créances nées sur l'étranger	3 938	3 794	3 794		
Total emprunts et dettes financières	8 908	9 606	9 606		

3.15.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en K€	30/09/2009	31/03/2009
Valeurs mobilières de placement	134	134
Disponibilités	371	732
Concours bancaires courants	-4 574	-3 691
Trésorerie du tableau des flux de trésorerie	-4 069	-2 826

3.16 Autres passifs

- Autres passifs non courants.

	31/03/2009	30/09/2009	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Produits constatés d'avance (1)	566	482	161	321	
Put sur minoritaires EJF (2)	245	245	245		
Total autres passifs non courants	811	727	406	321	

(1) Les produits constatés d'avance correspondent à la plus value de cession de lease-back, étalée sur la durée du contrat, soit 10 ans.

(2) Lors de l'achat de 51% des actions de la société E.J.F, Clayeux Distribution s'est engagée à acquérir irrévocablement les 49 % du capital restants sur le dernier trimestre 2008 pour un prix fixé à 245 K€. En raison du redressement judiciaire, Clayeux Distribution n'a pas réalisé l'achat des ces parts au 30/09/09.

- Fournisseurs et autres créditeurs rattachés.

	31/03/2009	30/09/2009	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	5 975	6 098	6 098		
Fournisseurs d'immobilisations	91	38	38		
Reclassement en autres dettes	245				
Total autres passifs à court terme	6 311	6 136	6 136		

Les dettes fournisseurs étant toutes à échéance de moins d'un an, la valeur comptable des comptes fournisseurs est égale à leur juste valeur.

- Autres passifs courants

Montants en K€	31/03/2009	30/09/2009	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes fiscales	5 734	6 061	6 061		
Dettes sociales	5 025	4 793	4 793		
Dettes diverses	269	456	456		
Reclassement	(245)				
Clients créditeurs et avoirs à établir	212	485	485		
Total autres passifs à court terme	10 995	11 795	11 795		

3.17 Engagements hors bilan

Les engagements donnés par le groupe se ventilent de la manière suivante :

- Nantissement des fonds de commerce pour 1 179 k€ au profit d'établissements bancaires
- Nantissement de matériel pour 23 k€ au profit d'établissements bancaires
- Cautions données pour un total de 2 435 k€ au profit d'établissements bancaires
- Gage sur stock pour sûreté d'un crédit de trésorerie accordé de 900 k€
- Placements en garantie de dette bancaire pour 30 k€.

3.18 Passif lié au redressement judiciaire

Le passif lié au redressement judiciaire est composé de :

	K€
• Fournisseurs	3 351
• Clients créditeurs	36
• Divers	27
• Dettes fiscales	2 768
• Organismes sociaux	2 123
• Dettes financières	7 902
• AGS	1 544
• Dettes financières moyen terme	1 299
• Comptes courants	5 303
• Dettes forcloses	3 023
	27 376

Les dettes non produites et forcloses ne sont pas comptabilisées en profit, conformément à la réglementation des procédures collectives applicable lors de l'ouverture du redressement judiciaire.

L'ajustement du passif RJ peut générer des charges et des produits dans les conditions décrites à la note 0.1.2.

3.19 Charges externes

Montants en K€	30/09/09	30/09/08
Production immobilisée		
Produits sur opération à long terme		
Achats de sous traitance	(534)	(286)
Achats non stockés	(76)	(79)
Autres services extérieurs	(319)	(158)
Autres charges externes	(873)	(709)
Locations	(558)	(924)
Charges sur opération de gestion		
Produits sur opération de gestion		
Transferts de charges frais généraux	0	11
Total des autres charges d'exploitation	(2 360)	(2 145)

3.20 Charges de personnel

Montants en K€	30/09/09	30/09/08
Salaires	1 594	2 306
Charges sociales	512	711
Total charges de personnel	2 106	3 017

Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	30/09/2009	30/09/2008
Cadres et équivalents	17	20
Techniciens et agents de maîtrise	25	33
Employés	63	60
Ouvriers	44	88
VRP		4
Total	149	205

3.21 Autres produits et charges

3.21.1 Autres produits et charges d'exploitation

Montants en K€	30/09/2009	30/09/08
Produits de cession d'actifs	17	800
Subventions d'exploitation		2
Production immobilisée		
Transfert charges personnel	36	
Transfert charges frais généraux	64	
Redevances	80	
Autres produits d'exploitation		21
Total produits d'exploitation	197	823
VNC éléments d'actifs cédés	(17)	(440)
Redevances		0
Pertes sur créances clients	(137)	(656)
Jetons présence	0	
Pénalités		(13)
Divers	(2)	(52)
Total charges d'exploitation	(156)	(1 161)
Total	41	(338)

3.21.2 Autres produits et charges opérationnels

Montants en K€	30/09/2009	30/09/08
Produits exceptionnels s/ op. de gestion		
- Fournisseurs RJ soldés	357	
- Urssaf RJ régularisation	238	
- Dégrèvement / tva	45	
- Annulation tva /redressement fiscal	53	
- Divers	41	
Reprise provisions / immobilisations financières	69	
Plus value lease back immobilier étalée	80	
Autres produits opérationnels	2	118
Total autres produits opérationnels	885	118
Honoraires exceptionnels	(122)	(153)
Pénalités lease-back	(16)	
Fournisseurs RJ éteints	(19)	
Perte client Clayeux Suisse	(136)	
Indemnité licencement	(26)	
Modification stocks encours	(64)	
Charges sur exercices antérieurs	65	
Dot. Prov indemnité départ retraite	(23)	
Dot. Prov dépréciation fonds	(31)	
Dot. Amortissements exceptionnels		
Dot. Except. Prov. Deprec. Stocks	(89)	
Dot. Except. Prov. Deprec. Créances	(20)	
Autres charges exceptionnelles	(41)	
Total autres charges opérationnelles	(522)	(153)
Total	363	(35)

3.22 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	30/09/2009	30/09/2008
Produits financiers		
Autres produits financiers	4	115
Produits cession des titres	57	
Valeur nette comptables des titres cédés	(71)	
Total	(10)	115
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	(85)	(285)
Total	(85)	(285)
Résultat financier	(95)	(170)

3.23 Impôts sur les bénéfices

3.23.1 Décomposition de la charge d'impôt

Montants en K€	30/09/2009	30/09/2008
Impôt exigible	15	15
Charges (produits) d'impôts différés		
Impôts sur les résultats	15	15

Au 30/09/2009, le montant cumulé des déficits reportables s'élève à 27.7 M€. Par prudence, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé.

3.23.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Rationalisation de l'impôt	30/09/2009	30/09/2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 460)	(4 541)
Impôts sur les résultats (1)	15	15
Résultat net avant impôt	(1 445)	(4 526)
<Impôt théorique au taux en vigueur, 33.33%> (2)	(482)	(1 509)
Différence d'impôt (1) - (2)	497	1 524

Analyse de la différence d'impôt	Charges	Produits
Différentiel sur lease back	15	
Déficits fiscaux sans impôts différés	521	
Crédit d'impôt		40
Non constatation ID sur retraitement (existence de déficits)		
Autres décalages	1	
Total	537	40
Différence nette		(497)

3.24 Résultat des activités cédées ou en cours de cession

Loyer facturé pour une maison d'habitation (1 k€).

4 Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat

4.1 Relations avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- Clayeux SA et Clayeux Distribution pour les loyers, les prestations administratives et l'intégration fiscale.
- Clayeux Distribution facture à Clayeux Italia des marchandises à destination des affiliés italiens et des magasins appartenant à Clayeux Italia.
- Clayeux Distribution facture des marchandises à FC20 et Portugal.
- Clayeux Distribution facture à FC20 des prestations administratives.
- Les comptes courants des personnes physiques s'élèvent à 89 k€
- Celui de la société Sofacla se monte à 738 k€

4.2 Informations sectorielles

La méthode de détermination des secteurs opérationnels est décrite en § 1.3.

Les informations sectorielles sont les suivantes :

Chiffre d'affaires	30/09/2008 (6 mois)	30/09/2009 (6 mois)
France	3 495	2 730
Italie	(1 093)	980
Autres export	350	262
Total	2 752	3 972
Boutiques Clayeux et Affiliés	2 051	1 813
Multimarques et Franchisés	(2 100)	2 386
Magasins d'usine et Hors cours	2 801	-226
Total	2 752	3 972

Résultat opérationnel courant	30/09/2008 (6 mois)	30/09/2009 (6 mois)
France	(827)	(251)
Italie	(3 255)	(1 082)
Autres export	(239)	(381)
Total	(4 321)	(1714)
Boutiques Clayeux et Affiliés	(1 062)	(528)
Multimarques et Franchisés	(3 320)	(1 046)
Magasin d'usine et Hors cours	61	(140)
Total	(4 321)	(1 714)

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	31/3/09	30/9/09
France	4 469	4 343
Export	92	57
Total	4 561	4 400

4.3 Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations brutes allouées au 30 septembre 2009 aux membres de la direction à raison de leurs fonctions s'élève à 135 K€.

4.4 Distributions de dividendes

Aucune distribution de dividendes n'est prévue. Il n'y a pas eu de distributions au cours des 3 derniers exercices.

4.5 Honoraires commissaires aux comptes

Le montant des honoraires pris en charge sur la période s'élève à 35 K€.

4.6 Minoritaires

Montants en K€	31/03/2009	31/03/2009
Part des minoritaires	(25)	(24)
dont résultat de la période	0	0

Les minoritaires sont des actionnaires familiaux pour l'essentiel.

Philippe DANDON
5 Rue René Char
21000 DIJON

AUDIT PMA
293 rue de la Farnière
ZAC d'Epinay
69400 GLEIZE

CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Comptes semestriels consolidés condensés

Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009

CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 232-7 et du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société **CLAYEUX**, relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du directoire, dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en oeuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note Evénements significatifs de l'exercice qui expose les difficultés rencontrées par la société et l'incertitude significative pesant sur la continuité de l'exploitation.

II - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Dijon et Gleize, le 4 décembre 2009

Les commissaires aux comptes,

Philippe DANDON

AUDIT PMA,

Représentée par Emmanuel MEUNIER

